

## COMPTE RENDU CAPL LISTE APTITUDE DE C EN B du 07/11/2016

Cette année sur un potentiel de 421 Agents , seuls 97 candidats ont postulé à la liste d'aptitude 2017 (affectation au 01/09/2017) au grade de Contrôleur 2ème classe pour un volume attribué par la Centrale de 9 agents.

Pour rappel, en 2015, sur un potentiel de 438 Agents il y avait 95 candidats pour un volume attribué par la Centrale de 12 agents.

On note donc une baisse significative des promouvables, chaque année.

La liste initiale présentée par l'Administration était composée de 9 dossiers « Excellent » et 9 dossiers « Très Bon ».

Le volume attribué au département par la DG est de 9 agents classés Excellent.

Suite aux discussions lors de cette CAPL, la DDFIP 34 propose à la DG une liste de 11 noms classés « Excellent » contre 15 l'an dernier et 11 personnes classées « Très Bon »(contre 14 l'an dernier).

L'ensemble des Organisations Syndicales ont voté « Contre » toutes les propositions de l'Administration.

En effet,

**F.O.-DGFIP34** dénonce et condamne la diminution des possibilités d'accès et revendique à minima le retour aux potentialités d'accès à la catégorie B existant en 2011.

**F.O.-DGFIP34** estime que le volume proposé par l'Administration n'est pas à la hauteur des attentes des agents compte tenu des candidatures reçues .

**F.O.-DGFIP34** réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie, à part entière, d'accès statutaire à la catégorie B.

Néanmoins **F.O.-DGFIP34** a obtenu satisfaction sur 2 dossiers d'adhérents.

Vos élus en CAPL2.